

COMPTE-RENDU DU 2^{ème} CONSEIL D'ÉCOLE

École Maternelle Louis Pasteur

Vendredi 14 Mars 2025

Présents :

Isabelle Champougny, Louise Bittendiebel (enseignantes), Anne Chevillard-Pradier (directrice), Léa Fournier, Hélène McCloursault, Célia Djouahir, Samira El Alaoui Chrifi, Steve Kuhn (représentants de parents d'élèves – RPE),

Julie Vanuxem (Responsable des ATSEM et animateurs, RPS)

Floriane Varieras (adjointe au maire),

Absents et excusés: Michèle Trometer, Ambre Sarrazin (enseignantes),

Abdel Bouchrafat (remplaçant du Responsable Technique, RTS).

Ordre du jour :

1. Rentrée et Réunions d'informations sur le cursus bilingue
2. Rythmes scolaires (vote)
3. Sorties scolaires et évènements
4. Vente d'objets décorés par les enfants

5. Sécurité à l'école
 - portail
 - circulation aux abords de l'école
 - stationnement des vélos / voiture
6. Travaux planifiés
7. Restauration
8. Café parents

Début du conseil à 17h30.

1. Rentrée et Réunions d'informations sur le cursus bilingue

Les effectifs prévisionnels pour la prochaine rentrée sont stables : il n'y aura pas ni fermeture ni ouverture de classe.

Deux réunions d'information sur le bilingue auront lieu le 17 mars de 18h15 à 19h15 :

- pour les futurs CP (et GS) : à l'école Sainte Madeleine, avec la directrice de l'école Sainte Madeleine,
- pour les futurs PS : à l'école Louis Pasteur, avec la directrice et les maîtresses.

2. Rythmes scolaires (vote)

Il nous faut renouveler la demande de dérogation des rythmes scolaires. Il en est de même pour toutes les écoles Strasbourgeoises. Cette dérogation est en place depuis septembre 2019, renouvelée en 2022. Ces dérogations sont accordées pour une durée de 3 ans.

Le renouvellement de la dérogation est voté à l'unanimité avec 7 voix pour et 1 abstention.

3. Sorties scolaires et évènements

• Copains qui dansent

Les MS et GS participeront à une rencontre avec d'autres écoles le mardi 10 juin à l'école du Neufeld. La rencontre est prévue le matin et les élèves devront prévoir un pique-nique.

Les parents volontaires pour accompagner seront conviés à une matinée de préparation, pour pouvoir se familiariser avec les danses présentées.

• Retour des parents

Les RPE se font l'écho de nombreux parents et remercient les maîtresses d'organiser autant de sorties et d'évènements pour les enfants. Certains parents aimeraient recevoir les détails un peu plus tôt pour mieux s'organiser.

La directrice rappelle que les parents ont été prévenus des sorties lors de la réunion de rentrée et par un message sur Educartable le 17 septembre 2024. La sortie « copains qui dansent », organisée courant octobre, ne faisait effectivement pas partie de l'agenda initial.

• Sortie en Allemagne : à l'étude

• Paiements dématérialisés

Des parents souhaiteraient effectuer des virements sur le compte de la coopérative scolaire, plutôt que de payer par chèque.

L'OCCE (l'organisme qui gère l'ensemble des coopératives scolaires) a mis en place un partenariat avec JAÏKAN, une plateforme de micro-financement solidaire dédiée à l'Éducation, permettant le paiement en ligne.

Cette solution de paiement sera testée lors de la vente des objets décorés par les enfants. La pérennisation de ce système de paiement dépendra de ce premier test.

4. Vente d'objets décorés par les enfants

Chaque année, les enfants dessinent un bonhomme qui servira à décorer un objet (vendu par Initiative et Créations). Cette année les RPE ont choisi deux objets : une tasse et un grand sac en toile.

La vente aura probablement lieu en avril, pour une distribution des objets en mai.

5. Sécurité à l'école

a) Fermeture du portail

La fermeture du portail n'est plus fiable. La vérification de l'ensemble du système vient d'être faite par une entreprise, mandatée par le Responsable Technique du Territoire (RTT). La platine de rue va être remplacée. La directrice sera associée au contrôle de fin de travaux.

Pour permettre de garantir la sécurité des enfants qui sont confiés à l'équipe enseignante et au périscolaire, il est indispensable de respecter les règles suivantes :

- Pendant le temps scolaire, chaque personne (animateur, vacataire ou autre) qui passe le portail doit s'assurer de sa bonne fermeture après son passage (le secouer avant de faire glisser le loquet, situé en haut du portail).
- L'attente de l'ouverture du portail se fait sur le trottoir jusqu'à ce qu'un personnel de l'école, chargé de la surveillance vigipirate, permette d'entrer dans la cour.

b) Circulation aux abords de l'école

Le conseil d'école renouvelle sa demande de pacifier les abords de l'école, notamment après des accidents évités de justesse. Depuis plusieurs années, ont été relevés les besoins suivants : ralentir la vitesse des véhicules, installer des miroirs pour sécuriser les croisements (notamment pour que les familles à pied puissent contrôler l'arrivée de vélos roulant sur la ligne verte).

Mme Varieras informe qu'une étude va prochainement être menée sur l'ensemble du quartier. La directrice demande à y être associée.

c) Stationnement des vélos / voiture - demande de modification

Le conseil d'école renouvelle sa demande de modification du stationnement devant l'école : extension de la zone de stationnement de vélos adultes (dont un grand nombre de vélos cargo) et la déplacement du stationnement de véhicules motorisés devant l'école. Une seule place de stationnement est nécessaire et serait idéalement placé en aval du portail (juste avant le n°16 rue des Veaux). Il faciliterait ainsi les livraisons à la cantine et pour les habitants et commerçants du quartier.

Mme Varieras informe qu'une étude sera menée par le service des voies publiques pour l'extension de la zone de stationnement de vélos adultes (dont un grand nombre de vélos cargo) et la modification du stationnement devant l'école. La date de l'étude n'est pas encore fixée.

La directrice demande à être associée à cette étude.

En attendant, les parents sont invités à garer leur vélo sur la dépose école, même en l'absence de plots.

L'équipe enseignante remercie les parents motorisés qui garent leur voiture quai de Bateliers ou ailleurs, pour libérer l'espace devant l'école : 4 vélos cargo peuvent alors se garer et faire descendre les enfants en tout sécurité.

4. Travaux prévus

a) Déminéralisation de la cour de récréation

Les travaux de déminéralisation et végétalisation sont prévus cet été. Le plan de la cour OASIS, modifié en raison du besoin de déplacement du portail, sera présenté par M. Boileau au retour des vacances de printemps.

Les RPE seront conviés à cette présentation.

b) Déplacement et changement du portail

Le portail sera remplacé et déplacé pour répondre aux normes de sécurité incendie.

c) Réhausse de la clôture

La demande de réhausse de la clôture faite par l'école a été acceptée par les services techniques et classée prioritaire.

La directrice précise que cette nouvelle clôture réhaussée devra également être en grande partie occultante pour répondre aux problèmes de :

- visibilité : Les touristes passant dans la rue photographient, filment ou distribuent des friandises aux enfants (droit à l'image non respecté et danger alimentaire ou d'empoisonnement).
- intrusion : La clôture est franchissable. Elle a déjà été escaladée dans le passé par des parents en retard.

Le RTT a assuré la directrice qu'elle sera associée au choix de la nouvelle clôture et que les travaux seront effectués d'ici 2 ans.

d) Insonorisation des classes

Les travaux seront réalisés cet été. La Direction de l'Architecture et du Patrimoine a lancé l'appel d'offres.

5. Restauration

Les RPE signalent une baisse de qualité par rapport à l'année dernière : diminution des portions et plats moins bons. Certains parents déplorent qu'il y ait des repas végétariens dans les menus non végétariens. La RPS rappelle qu'il y a une obligation légale pour toutes les cantines au niveau national de proposer un menu végétarien par semaine.

En outre, la réforme des tarifs liés au quotient familial mise en place par la mairie a permis une baisse de prix pour les 2/3 des familles.

La RPS signalera à API que certains enfants de GS ont encore faim après le repas.

6. Café parents

Un café parents a eu lieu mardi 4 mars au matin. Il a permis aux RPE de recueillir les demandes ou remarques des parents de tout l'école. Certains sujets ont été abordés en conseil d'école :

a) Agent d'entretien

L'agent d'entretien à plein temps de l'école, Mme Jung, sera déplacée en raison d'une externalisation du nettoyage de l'école, prévue en 2027. Lors du précédent conseil d'école, l'équipe enseignante avait exprimée son inquiétude face à cette décision et leur regrets de voir partir Mme Jung.

Mme Varieras précise que cette externalisation a été décidée pour pouvoir budgétiser l'embauche et la formation d'animateurs périscolaires.

Pour Mme Jung, qui assure un entretien exemplaire de l'école depuis plusieurs décennies, cette décision sera très pénible.

Le conseil d'école demande à ce que la demande de maintien de Mme Jung soit considérée et qu'elle soit entendue et accompagnée, quelle que soit la décision prise.

b) Vernis à ongles

Des parents aimeraient que le vernis à ongle soit interdit à l'école.

L'équipe enseignante répond que cela ne relève pas de la sécurité des élèves. Il n'y a donc pas de raison d'inscrire son interdiction dans le règlement de l'école.

Fin du CE : 19h36

Secrétaire : Louise Bittendiebel

Présidente : Anne Chevillard-Pradier